



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

effondrement d'immeubles à Marseille

Question au Gouvernement n° 1347

Texte de la question

EFFONDREMENT D'IMMEUBLES À MARSEILLE

M. le président. La parole est à Mme Alexandra Louis, pour le groupe La République en marche.

Mme Alexandra Louis. Ma question s'adresse au ministre de l'intérieur ; j'y associe Cathy Racon-Bouzon, Saïd Ahamada et Claire Pitollat, députés de Marseille.

Hier, trois immeubles se sont effondrés au cœur de Marseille, emportant dans leur chute des habitants qui avaient le malheur de se trouver tout simplement chez eux. Cette tragédie restera gravée dans la mémoire et le cœur meurtri des Marseillais. Nos pensées vont aux personnes frappées par ce drame et à leurs proches. Notre reconnaissance va au bataillon des marins-pompiers, aux sapeurs-pompiers, à la police et aux forces de l'ordre qui sont intervenus dès les premiers instants de la catastrophe et qui travaillent sans discontinuer sur le site, depuis hier, avec dévouement et professionnalisme. *(Applaudissements sur tous les bancs.)*

Les Marseillais sont partagés entre tristesse et colère, et nous les comprenons car, par son horreur et son caractère absurde, ce drame jette une lumière éclatante sur la situation de l'habitat à Marseille : 13 % des logements y entrent potentiellement dans la catégorie de l'habitat indigne ; un Marseillais sur dix met en jeu sa santé, sa sécurité, voire sa vie du fait de ses conditions d'habitat. Nous le savons : des marchands de sommeil profitent de la misère en louant à des prix élevés de véritables taudis à ceux qui, trop faibles, ne parviennent pas à défendre leurs droits. Nous devons poursuivre ceux qui les exploitent et aider à reloger les victimes.

Cet été, dans la cité du Parc Corot, une mère de famille a été victime d'un traumatisme crânien à cause de l'écroulement du plafond de sa salle de bains. Trois mois plus tard, cette personne et ses deux enfants de moins de trois ans habitent toujours le même logement !

Le 12 octobre dernier, Julien Denormandie, alors secrétaire d'État auprès du ministre de la cohésion des territoires, a lancé le plan « Initiative copropriétés », doté d'un financement de 3 milliards d'euros sur dix ans et salué par de nombreux élus. Il vise à faire travailler en étroite collaboration toutes les collectivités territoriales, afin de cerner les caractéristiques de chaque problème local.

Nous nous engageons sur un long chemin semé d'embûches, mais nous nous battons, monsieur le ministre, pour améliorer l'habitat des Français. Face à l'urgence de la situation que vous avez constatée hier et aujourd'hui à nos côtés, quels outils emploieriez-vous, quelles actions allez-vous mener pour lutter efficacement contre l'habitat indigne afin que plus jamais une telle situation ne se reproduise ? *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur.

M. Christophe Castaner, ministre de l'intérieur. Vous l'avez dit, madame la députée, Marseille a été frappée en plein cœur. Dès hier après-midi, Julien Denormandie et moi-même étions présents aux côtés des marins-pompiers et des sapeurs-pompiers des départements des Bouches-du-Rhône et du Vaucluse, mais aussi auprès de 150 policiers et gendarmes mobilisés pour assurer la sécurité du site – ils ont travaillé toute la nuit et ils travaillent aujourd'hui encore, mobilisant des moyens mécaniques et, ce jour, avec une minutie particulière. Au moment où je vous parle, un troisième corps a été retrouvé sous les décombres.

La priorité est de poursuivre les investigations pour sauver des vies car il est peut-être encore possible, dans les quelques heures qui viennent, de retrouver des personnes vivantes. Je sais l'abnégation, le courage de nos forces de la sécurité civile et l'expérience qu'ils ont hélas acquise et qui doit permettre de garder espoir.

En même temps, et vous avez raison, madame la députée, il faut s'interroger sur les dispositifs que vous avez évoqués, au-delà de l'émotion que chacun éprouve sur ces bancs – et nous étions nombreux, sur place, quelle que soit notre couleur politique, auprès des sapeurs-pompiers.

Le centre-ville de Marseille est caractérisé par un habitat des plus dégradés. Aussi avons-nous immédiatement demandé au préfet de réaliser un audit précis sur l'habitat indigne. Je rappelle néanmoins que la politique de lutte contre l'habitat indigne relève du pouvoir de police municipale.

Au-delà du diagnostic, il faut aller plus vite et plus loin. Vous avez d'ailleurs voté il y a quelques jours, mesdames et messieurs les députés, la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, dite loi ELAN, qui vise à simplifier toutes les procédures de sorte que l'on ne mette pas dix ans – j'ai été, comme maire, confronté à ce problème – à lutter efficacement contre l'habitat indigne. (*Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. Chers collègues, permettez-moi de vous rappeler qu'à partir d'aujourd'hui, 6 novembre, quinze heures trente-cinq, à travail égal et à compétences égales, une femme travaille gratuitement alors qu'un homme continue d'être rémunéré. Or l'inégalité salariale entre les femmes et les hommes, qui persiste, est illégale depuis la promulgation de la loi du 22 décembre 1972. (*Mmes et MM. les députés des groupes FI, GDR, SOC, LaREM, MODEM, UDI-Agir, LT et plusieurs députés du groupe LR ainsi que plusieurs députés non inscrits se lèvent et applaudissent.*) Le combat continue !

Données clés

Auteur : [Mme Alexandra Louis](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1347

Rubrique : Sécurité des biens et des personnes

Ministère interrogé : Intérieur

Ministère attributaire : Intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 novembre 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [7 novembre 2018](#)